

LEGENDE

- Limite de secteur
- Espaces Boisés Classés en application du L13-1 du code de l'urbanisme (CU)
- Espaces Paysagers à protéger en application du L15-23 du CU
- Alignements architecturaux à conserver en application du L15-23 du CU
- Haies à créer en application du L15-23 du CU
- Bâtiment agricole pouvant changer de destination en application du L15-11 du CU
- Immeuble à protéger ou à mettre en valeur en application du L15-18 du CU
- Communes à préserver en application du L15-37 du CU
- Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts en application du L15-14 du CU
- Tracés des voies à aménager en application du L15-38 du CU
- Tracés des sentiers piétons aménagés en application du L15-58 du CU
- Zones inondables en application de l'article L101-2 du CU
- Zones potentiellement inondables en application de l'article L101-2 du CU
- Zones d'extension des raselements Zones d'extension des crues en application de l'article L101-2 du CU
- Zones humides
- Périmètre de cranté souterrain en application de l'article L101-2 du CU
- Murets à protéger en application du L15-23 du CU
- Talus à protéger en application de l'article L101-2 du CU
- Fossés à protéger en application de l'article L101-2 du CU
- Périmètre rapproché du captage d'eau potable
- Constructions ne figurant pas au cadastre

- UC Zone Urbaine centrale
- UCg secteur de la gare
- UR Zone Urbaine Résidentielle
- URe secteur Urbain Résidentiel d'équipement
- UH Zone Urbaine de Hameaux
- AUR Zone A Urbaniser résidentielle
- AURh Zone A Urbaniser de Hameaux
- N Zone Naturelle
- Ni Secteur Naturel de Loisirs
- Nh Secteur Naturel de Hameaux
- Nj Secteur Naturel de jardins familiaux
- Nt Secteur Naturel Touristique
- A Zone Agricole protégée
- Ah Secteur Agricole de hameaux

Numéro de l'implantation révisée	Nature de l'implantation	Surface	Bénéficiaire
ER1	Urbanisme de lotissement à bâtir	300 m²	Commune
ER2	Urbanisme de lotissement à bâtir	1024 m²	Commune
ER3	Urbanisme de lotissement à bâtir	900 m²	Commune
ER4	Urbanisme de lotissement à bâtir	290 m²	Commune
ER5	Urbanisme de lotissement à bâtir	182 m²	Commune
ER6	Urbanisme de lotissement à bâtir	117 m²	Commune
ER7	Urbanisme de lotissement à bâtir	150 m²	Commune
ER8	Urbanisme de lotissement à bâtir	150 m²	Commune
ER9	Urbanisme de lotissement à bâtir	150 m²	Commune
ER10	Urbanisme de lotissement à bâtir	5000 m²	Commune

MAIRIE DE CLERES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Opération

PLAN DE DELIMITATION EN ZONES

PIECE 6b Partie centrale

Coordonnées intervenants

Maîtres d'ouvrage : Mairie de Cleres

Maîtres d'œuvre :

ATTICA - Urbanisme et Paysage

ATELIER LOMES

Document

Echelle: 1:2000

Date: 2015

Revisions du POS SA

PLU LOCAL D'URBANISME

Année 1 : 01.01.2015

Année 2 : 27.06.2016

Année 3 : 15.03.2016

Historique Modifications

A Document de travail 23/05/12

B Document de travail suite à réunion PPV du 03/07/12

C Document de travail 17/07/13

D Modification pour arrêt 2 23/05/2018

Date

